



## Harcèlement ou acharnement de mes cadres

Par **nana78**, le **04/06/2017** à **12:31**

bonjour je suis adj adm dans la fonction publique du Cg27. Depuis mon retour d'arrêt maladie d'un mois (pneumonie) je reçois des mails de reproche d'un de mes chefs de services. oui je travaille sur deux postes à deux endroits différents (40km entre les deux bureaux) mais je dois être disponible pour les deux tous les jours non stop depuis je dois prévenir mes "absences" à mes collègues que ce soit pour aller au toilette, fumer une cigarettes, déposer le courrier à l'accueil. ... on me reproche aussi de ne pas répondre au téléphone (je n'ai pas de double appel ni repondeur) car ma ligne est automatiquement transféré à l'accueil vu que je suis déjà en ligne. depuis aussi j'ai une nouvelle collègue qui est en CDI et ne fait pas le même métier qui selon ces dires doit vérifier mon travail. suite à ça je suis convoquée pour un entretien avec les 2 Chefs et la directrice. je suis très fatiguée physiquement et moralement et je ne sais quoi penser ni quoi faire. j'ai le sentiment d'être une bonne à rien. merci pour votre aide cordialement

Par **Visiteur**, le **04/06/2017** à **14:17**

Bonjour,  
Avez vous le guide 2017 de prévention et de traitement des situations de violences et de harcèlement dans la fonction publique ?

[http://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/politiques\\_emploi\\_public/guide-prevention-situations-violences.pdf](http://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/politiques_emploi_public/guide-prevention-situations-violences.pdf)

Par **nana78**, le **04/06/2017** à **14:20**

bonjour non je n'ai pas le document j'espère que cela puisse m'aider car je n'arrive plus à rien car je suis extrêmement fatiguée physiquement et moralement je vous remercie pour votre réponse cordialement

Par **P.M.**, le **04/06/2017** à **16:41**

Bonjour,  
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

Par **nana78**, le **04/06/2017** à **16:58**

bonjour et merci pour votre réponse  
mais comme je ne sais quoi penser ni vers qui me tourner cela est très compliquée  
cordialement